

FICHE INSCRIPTION

Certificat de Moniteur Bénévole

ARTS ENERGETIQUES ET MARTIAUX CHINOIS

SAISON 2018 / 2019

A coller
(Sans agrafe)

FORMATION : CMB

A retourner complet à Christian DESPORT POUYLAC 47170 MEZIN

Avant le 10 septembre 2018

Mention (entourez) : AMCI - AEC - AMCX

Discipline :

N° complet de licence fédérale : _ _ _ _ _

Nom de l'association :

Nom du professeur référent :

ETAT CIVIL

Nom (*en capitale svp*) : Prénom (*en capitale svp*) :

Nom de naissance : Lieu de naissance :

Pays : Nationalité :

Date de naissance : _ / _ / _ _ _ _ Tél portable : _ _ _ _ _ Autre Tél : _ _ _ _ _

Mail:@.....

Adresse :

Code Postal..... Ville.....

APPRENTISSAGE

Style(s) pratiqué(s) :

Début d'apprentissage : Début d'enseignement ? assistant / professeur principal ?

Maîtres ou professeurs d'apprentissage? (si plusieurs, les citer)

Noms de leur(s) professeur(s) :

Autres disciplines pratiquées? Professeur

Les enseignez-vous? depuis quand ?

DIPLOMES SPORTIFS

Avez-vous déjà passé un CM ? le BPAMCI ? Date..... Le BEES KF ? Date.....

- Date éventuelle du TRONC COMMUN ?

- Autres diplômes sportifs ?

Comité Régional Nouvelle Aquitaine FAEMC

<http://faemc-nouvelle-aquitaine.fr>

Président : Christian DESPORT vpaquitaine47@gmail.com - 06 61 07 31 68

Secrétaire : Anne Marie BACLE : annemarie.bacle@wanadoo.fr - 06 81 94 63 41

Faemc agrément ministériel jeunesse et sports (arrêté du 27 février 1998)

PRESENTATION

CMB : du 4 au 8 octobre et du 25 au 29 octobre 2018 au forum des associations, 68 avenue de Verдум 33520 Bruges.

Session d'examen pédagogique le 19 janvier 2019 au gymnase Albert GALINIER, avenue de Verдум 33520 Bruges.

Préalables au passage de l'épreuve pédagogique : 20 heures d'expérience pédagogique attestée par un professeur diplômé.
Il est recommandé de débiter cette expérience pédagogique avant le début de la formation.

Certifications : écrits en centre de formation le 25 octobre 2018- Epreuve pratique le 19 janvier 2019

Réunion d'accueil le premier jour à 9h, fin de la session le dernier jour à 17h: prévoir les trains en fonction des horaires. Lieux et dates susceptibles de subir des modifications indépendantes de notre volonté. Si effectif inférieur à 10 stagiaires, la session n'est pas ouverte, il sera proposé un report sur autre session ou remboursement. Groupes limités à 24 stagiaires. Si la session est complète, votre inscription sera reportée en priorité sur la suivante.

PRIX DE LA FORMATION

Frais d'inscription = 120 € (ou 70 € si 3 timbres licence*)

* Les licenciés Faemc présentant trois timbres de licence (timbre de l'année plus ceux des deux années précédentes) bénéficient d'une réduction de 50 € sur leurs frais d'inscription.

Pédagogie :

- **Tarif individuel** = 10€/h, soit 720€ (examen final de janvier 2019 compris)
- **Tarif entreprise** = 14€/h, soit 1008 € (examen final de janvier 2019 compris)
- **Pôle Emploi ou autre Organisme Public** = 12€/h, soit 864 € (examen de janvier 2019 compris)

Attention : frais de déplacement, de restauration et d'hébergement à la charge du stagiaire.

Certaines prises en charge prennent en compte l'hébergement et/ou le passage des prérequis. Il vous appartient d'additionner ces coûts pour votre demande. Les prises en charge doivent être demandées et obtenues avant le début des formations.

Conditions d'annulation : L'annulation de l'inscription après la date limite entraîne retenue des frais de dossier (120 € ou 70 €) ainsi que de 25% des frais pédagogiques, sauf cas de force majeure attestée. Enfin, pour toute session commencée et interrompue par le stagiaire toutes les heures de formation sont dues (sauf cas de force majeure).

DOCUMENTS A JOINDRE

Le dossier comprendra les éléments suivants :

- Le présent bulletin entièrement rempli et signé
- Photocopie de votre licence fédérale Le timbre de l'année en cours 2018-2019 est indispensable. Votre association doit demander le vôtre en priorité. Il sera possible de le présenter pour régularisation après l'envoi du dossier d'inscription.
- Photocopies de l'attestation de réussite à l'ATT1, ou Duan 2 minimum, dans la discipline du CMB
- Certificat médical valide (moins de 3 mois)
- Photocopie de l'Attestation Premiers Secours (PSC1, AFPS, etc...)
- Un chèque de 840 € ou 790 € si 3 timbres de licence*

Si prise en charge, régularisation sera faite à réception du paiement de la prise en charge.

Je m'inscris à la Formation Fédérale CMB et joins les chèques et les documents composant le dossier d'inscription complet.

A..... le __ / __ / ____ **Signature du candidat :**

Comité Régional Nouvelle Aquitaine FAEMC

<http://faemc-nouvelle-aquitaine.fr>

Président : Christian DESPORT vpaquitaine47@gmail.com – 06 61 07 31 68
Secrétaire : Anne Marie BACLE : annemarie.bacle@wanadoo.fr – 06 81 94 63 41
Faemc agrément ministériel jeunesse et sports (arrêté du 27 février 1998)